

échos pro

Services financiers

Le 15 juin dernier, la Commission européenne a publié le rapport du groupe d'experts sur les antécédents de crédit. Ce groupe avait été chargé de trouver des solutions permettant d'améliorer l'accès aux informations sur le crédit des consommateurs et l'échange de ces données dans l'Union européenne. Le rapport, qui ne reflète pas nécessairement le point de vue de la Commission, peut être consulté jusqu'au 31 août 2009. (<http://ec.europa.eu>)

Nominations

Par arrêté du ministre du Budget, des comptes publics et de la fonction publique, Eric Woerth, du 12 mai 2009, les notaires Axel Depondt et Arnaud Houis, ainsi que Gilles Enraygues et Patrick Michaud, en leur qualité d'avocat, Jean-François Pestureau et Tania Fournaise, experts-comptables, et les professeurs Guy Gilbert et Christophe de la Martière ont été nommés membres du Comité de l'abus de droit fiscal.

Formation

L'université Paris-Dauphine lance un nouveau diplôme d'université intitulé « Principes et pratiques de la finance islamique ». Il s'agit de l'un des cinq premiers diplômes d'universités européens dédiés à cette thématique. Précisons que cette nouvelle formation, d'une durée d'un an, sera dispensée dès la rentrée prochaine en formation initiale et en formation continue à un niveau master 2.

Les CGPI font bloc face à la crise

Avec un chiffre d'affaires touché par la chute de la bourse et la méfiance des investisseurs, les conseillers en gestion de patrimoine mettent en avant leurs spécificités pour faire face à une situation exceptionnelle et séduire une clientèle déçue par les banquiers et assureurs.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : « 53 % des conseillers en gestion de patrimoine indépendants (CGPI) enregistrent une baisse de leur chiffre d'affaires (...). Une courte majorité de CGPI (53%) reste satisfaite de leur activité et de leur chiffre d'affaires mais seuls 37 % sont satisfaits de leur collecte ». Ces premières données chiffrées, publiées dans le livre blanc 2009 de la société d'études et de conseil Aprédia, prouvent, s'il en était besoin, que la profession d'indépendant du patrimoine n'a pas été épargnée par la crise financière et boursière. Pire, ils sont touchés à plusieurs niveaux. Tout d'abord, par la baisse des encours et donc des commissions, suite à la prudence des investisseurs qui les pousse à moins investir, à réfléchir davantage avant de se lancer sur la Bourse. Deuxième facteur ayant une incidence directe sur le quotidien des CGPI : les nouveaux arbitrages des clients vers des produits plus sécuritaires et moins rémunérateurs. Les fonds en euros que les clients plébiscitent désormais sont en effet moins bien rémunérés (entre 0,10 % et 0,50 % des encours placés) que ceux en unités de compte (0,8 % à 1 %). Enfin, s'ajoute à cela la crise immobilière qui touche une part non négligeable de CGPI très spécialisés sur ce marché. Face à cette situation sans précédent, « 79 % des CGPI estiment que les cabinets les plus jeunes, et ceux qui n'ont pas encore constitué un encours suffisant, et les cabinets spécialisés en immobilier sont les plus touchés et risquent de disparaître », révèle l'étude Aprédia. Mais pour le plus gros des troupes, l'heure est à l'action.

Se distinguer des banques...

Première démarche à effectuer : rassurer sa clientèle. En période de crise la communication est le remède idéal. « Affirmons notre différence et revendiquons l'apport de notre professionnalisme à l'heure où la confiance que les épargnants portaient dans leur système bancaire est ébranlée. Soyons présents plus que jamais auprès de nos clients, convainquons ceux qui ne



Bruno Delpout, président d'Infinitis

font pas appel à nos services », recommande ainsi Patrice Pommaret, président de la Chambre des indépendants du patrimoine, dans le dernier éditorial de la lettre interne de l'association (Repères, numéro 11). Une recommandation que beaucoup semblent appliquer à la lettre : « la violence de la crise financière a eu pour conséquence que les CGPI se sont fortement investis auprès de leur clientèle, précise ainsi le livre blanc 2009 d'Aprédia, quotidiennement, ils leur ont expliqué pourquoi la crise, pourquoi des arbitrages mais aussi pourquoi des pertes. Cette situation a conduit de nombreux CGPI à un questionnement sur l'intérêt et la qualité des conseils qu'ils délivrent à leurs clients dans une recherche de valorisation des patrimoines. Les questions liées à la sécurité des produits, à la transparence, aux critères qui définissent un produit de qualité se sont aussi développées ». Un passage nécessaire qui permet à beaucoup de garder leur clientèle et pourquoi pas de capter à terme les clients déçus des banques et des compagnies d'assurance. 54 % des CGPI interrogés par Aprédia pensent être contactés en 2009 par ces derniers. Et pour cause, « plus que jamais, les consommateurs déboussolés par les tourmentes financières doivent pou-

voir confier leur épargne à des professionnels de confiance, à des experts capables de construire avec eux un développement durable de leur patrimoine », estime Patrice Ponmarret.

... et se rapprocher des confrères

Le président de la CIP en est persuadé : « en mettant en commun nos moyens, humains et matériels, nous nous donnons la chance de nous recentrer sur notre métier, démontrons notre esprit d'entreprise, ajoutons de la valeur à notre expertise ». Un sentiment que partage Bruno Delpeut, président d'Infinitis. Créé en novembre 2008, ce groupement d'indépendants peut se targuer d'enregistrer quelques mois après son lancement 27 membres pour 360 millions d'euros d'encours. Les raisons de son succès ? « 2008 a été une année très difficile pour les CGPI si bien qu'en 2009 ils étaient beaucoup à s'interroger sur la nécessité de se regrouper. Ils souhaitent conserver et renforcer leur indépendance et sont à la recherche d'une solution pour soutenir leur développement commercial ». Durant les périodes difficiles, force est de



Florence Estienne-Lozé, CGPI

constater que le nombre de groupements et franchises augmentent. C'est le cas par exemple de Fedinform, une association qui regroupe les CGPI du Grand Sud de la France. L'association qui a été créée en janvier 2008 annonce 99 cabinets membres. « Et les demandes sont de plus en plus nombreuses », précise Bernard Allali, CGPI et fondateur de la structure. Dernière initiative mise en place par bon nombre de CGPI pour contrer la crise : le renforcement de la facturation par honoraire. C'est le cas de Thierry Bernard, CGPI à Montpellier, qui a vu son chiffre d'affaires progresser en 2008 par rapport à l'année précédente grâce à une forte augmentation de la facturation par honoraire : « cela représentait 60 000 euros en 2008 ». Même constat pour Florence Estienne-Lozé, CGPI à La Ciotat. Et pour cause : « la facturation d'honoraire n'est pas touchée par la crise, au contraire c'est un facteur de développement commercial ». À chacun sa solution, son remède, face à la crise.

Caroline Dupuy

échos pro

Patrimoine

La 16^e édition de Patrimonia aura lieu les 1^{er} et 2 octobre prochain à Lyon. Quatre conférences plénières seront données : « La crise bancaire, financière et économique : quelles leçons tirer et quelles stratégies



d'investissement dans un monde en pleine mutation ? », « Fiscalité et patrimoine : vers une fiscalité mieux adaptée, plus légitime ? », « La prévoyance dans l'entreprise : un véritable enjeu », et « Discussion sur le thème "confiance, psychologie et comportements, ce que change la crise..." ».